

Le pass Sport est de retour en 2026

Cette année, le dispositif évolue pour mieux accompagner les jeunes qui en ont le plus besoin.

Pour cette nouvelle campagne, le choix a été fait de réintégrer les jeunes de 6 à 13 ans dans le dispositif, tout en recentrant l'aide sur les foyers les plus modestes. L'objectif est de permettre à davantage de jeunes rencontrant des freins financiers d'accéder à une pratique sportive.

Pour 2026, le montant du pass Sport est fixé à 50 €.

Publics éligibles et calendrier

Pour cette nouvelle campagne, sont concernés :

- les jeunes de 6 à 17 ans révolus dont le quotient familial (CAF ou MSA) du foyer allocataire est inférieur ou égal à 699 € ;
- les jeunes en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'AEEH* ;
 - de 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'AAH*.
- les étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026 :
 - bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale.

*AEEH = Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé, AAH = Allocation aux Adultes Handicapés

Le dispositif sera ouvert jusqu'au 31 décembre 2026

Les codes seront envoyés mi-septembre. Les jeunes éligibles qui n'auront pas reçu leur code pourront en faire la demande directement sur le site pass.sports.gouv.fr.